

que c'est le plus assuré moyen de ne s'esquivoquer dans les familles qui peuvent avoir semblables noms, ou bien mesmes noms et surnoms différents.

Nous avons reproduit ce passage du juge d'armes parce qu'il nous a paru contenir l'une des règles essentielles de la science héraldique.

Au printemps de l'année 1637, d'Hozier, sans se préoccuper de la maladie contagieuse qui régnait encore dans notre ville, vint à Bourg, suivant sa promesse, visiter Guichenon qui, pour recevoir un hôte aussi distingué, convoqua dans sa maison le ban et l'arrière-ban des gens de lettres ses amis. Il occupait dans la rue Tenière une vaste et commode maison qui est aujourd'hui la résidence de M. de Gerland, lequel, par respect pour la mémoire de l'historien de la Bresse, a eu le bon goût de conserver à cet immeuble son ancienne physionomie, autant toutefois que ce soin délicat et patriotique a pu se concilier avec les convenances de sa famille, c'est là que fut cimentée la liaison de D'Hozier et de Guichenon. D'Hozier avait un noble caractère, il s'intéressait aux gens de lettres et mettait sans réserve à leur profit son vaste savoir, ses livres et les matériaux qu'il avait pris lui-même la peine de recueillir. Guichenon eut beaucoup à se louer de ses libéralités en ce genre. Ce fut par le conseil et par l'entremise de d'Hozier qu'il entra en relation avec quelques savants, bien posés à la cour, et en position de lui devenir utiles. Nous avons sous les yeux quatre lettres datées du même jour (28 juillet 1637), adressées, la première à M. Faret, secrétaire de M. le comte d'Harcourt, la deuxième à M. du Bouchet, homme d'armes du roi, la troisième à M. de Vaugelas, baron de Péruges, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et de M. d'Orléans, la quatrième à M. du Chesne, conseiller et historiographe du roi. Dans sa